

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FEDERATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

14 AU 20 NOVEMBRE 1991

N° 845

10,00 F

SECTEUR SOCIAL

Syndicats : no future ?

EDITORIAL

Rentrée sociale, grève générale du 24 octobre... rien de bien inquiétant pour le capital et son relais que constitue le gouvernement d'Edith Cresson. Alain Dervin nous offre un tableau peu glorieux d'un syndicalisme français de services.

Cet automne social est révélateur des clivages syndicaux et du malaise des salariés. Loin d'être une rentrée sociale chaude, cette fin d'année 1991 n'en est pas moins agitée par des conflits qui, au-delà des secteurs concernés, expriment un ras-le-bol général. Bien sûr, on retrouve en première ligne les salariés encore protégés par des garanties statutaires, les fonctionnaires et assimilés : infirmières, personnels de santé et autres travailleurs sociaux, assistantes sociales en tête !

Les agents de Renault (Cléon, Le Mans), les personnels des ports et docks sont, eux aussi, au rendez-vous de cet automne. Que tous ces salariés aient comme point commun un statut leur garantissant plus ou moins un emploi et un salaire, certes quelque peu malmenés en cette longue période de rigueur (dix ans au moins d'austérité), cela s'explique aisément. Qu'ils fassent grève pour maintenir leur statut (les dockers) ou qu'elles agissent pour en obtenir un (les assistantes sociales), rien d'étonnant.

L'histoire du mouvement social est fidèle à cette logique : ce sont toujours les salariés les moins « exposés » aux logiques économiques, les plus « privilégiés » par rapport aux précaires, aux travailleurs sans statut qui se mobilisent le plus. Une fois encore, le scénario se répète. Syndiqués ou non, dockers ou infirmières, la présence syndicale influence peu. C'est la place occupée dans le monde du travail qui est déterminante. Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans les rues de Paris ou des grandes villes de province les fonctionnaires. Le demi succès (ou demi échec !) de la grève



interprofessionnelle du 24 octobre dernier à l'appel de FO et de la CGT en est le dernier exemple significatif. Le gros des manifestants rassemblait tout ce que la Fonction publique et assimilés comptent de personnels ouvriers (PTT, EDF, RATP, Renault) et employés (infirmières, personnels de santé...). Dans un contexte où le nombre de chômeurs va croissant (près de 3 millions), où la loi du marché règne en maître (6700 suppressions d'emplois annoncées à USINOR), on peut comprendre l'absence des salariés du privé dans les mouvements de grève et les actions revendicatives offensives (augmentation des salaires, meilleures conditions de travail...)

Une attitude ambiguë

L'attitude des organisations syndicales n'en est que plus frappante. D'un côté, la désyndicalisation s'amplifie : des secteurs entiers ne connaissent plus la représentation syndicale ; de l'autre, les quelques confédérations encore existantes s'arc-boutent sur leurs privilèges et tentent de conserver leur rôle de médiateur social. Et dans cette querelle de fin de siècle, la bousculade tourne au ridicule. L'exemple du conflit des infirmières est à ce titre éclairant.

Les protagonistes se répartissent ainsi : un gouvernement qui ne veut négocier qu'avec des syndicats dits représentatifs ; et en face, il y a des salariés qui s'organi-

GRECE Cocktail explosif

A l'heure où nous bouclions ce numéro du Monde libertaire, nous apprenions de la plume de notre délégué à Athènes que le congrès de l'Anarchist Black Cross hellénique n'aurait pas lieu en raison d'affrontements, d'arrestations et de procès en cours.

Fureur extrême donc, comme nous l'indique l'article reçu, faisant état d'événements dramatiques où les anarchistes sont menacés par le ministre de l'Intérieur d'une vague massive d'arrestations, comme du temps des colonels.

AVEC la chute du rideau de fer et l'immigration de plus en plus difficile en Europe occidentale, la Grèce se trouve être la première terre d'asile possible pour nombre de laissés-pour-compte. Cette accélération subite de l'émigration vers la Grèce entraîne son corrolaire immédiat, la montée du fascisme et de la réaction.

Garantir la grandeur de la Grèce nationale au sein de la nouvelle Europe passe par le développement d'une éducation élitiste au possible, afin de dégager une intelligentsia digne de la Grèce moderne, tête de pont de la CEE. Ça n'est pas un hasard si le nouveau gouvernement (de

droite) a élaboré une réforme du système scolaire en faisant la part belle aux vertus hellénissimes que sont la religion et la patrie. Imposition de la prière à l'école, étude du grec classique, sélection forcée grâce à l'introduction d'exams de passage après chaque classe, et ce dès l'école élémentaire.

On s'en doute, de telles mesures ont abouti à des grèves massives des lycéens tout au long de l'année passée. Quatre-vingt dix pour cent des établissements scolaires du pays ont été occupés. Le point culminant de la crise fut l'assassinat de Nikos Temponeras, un enseignant favorable aux lycéens, et la mort de

Le 11 Novembre, journée traditionnelle de l'expression militariste avec ses dépôts de gerbes aux monuments aux morts, ses défilés et ses discours officiels aurait pu devenir une journée de célébration de la paix et de la concorde universelle... La propagande étatique en a décidé tout autrement, aussi peut-on laisser le choix des chrysanthèmes et autres rubans tricolores aux élus.

Le 11 Novembre, éphémère regard sur la Grande Guerre, n'est autre que ce symbole hypocrite d'un France surarmée et marchande de canons, qui se veut pacifique tout en continuant à alimenter les foyers de conflits en armements divers et variés, tout aussi meurtriers les uns que les autres. Rafale, Mirage 2000, AMX 30, FAMAS... envoyez la sauce, envoyez l'horreur. Croatie, Libéria, Ethiopie... le monde est parsemé de ces luttes sanglantes qui semblent ne devoir jamais s'éteindre.

Le 11 Novembre est à vomir, et ne nous en privons pas pour le dire au grand dam de la beauferie ambiante toujours prompte à avoir la larme à l'œil pour « notre glorieux » passé, et si peu attentive aux drames de notre époque.

On regarde attendri en direction du brave poilu de 14-18 en oubliant le gosse qui crève de misère sous la férule des partisans du boycott international de l'Irak : 40 000 mêmes assassinés par le Nouvel ordre mondial, personnalisé par Bush et Mitterrand, ça ne fait aucun effet sur le « bon » peuple tricolore.

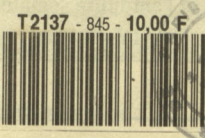
quatre passants, brûlés vifs par les flics lors des manifestations qui suivirent cet assassinat.

La guerre du Golfe ayant joué son rôle de soporifique social, les « événements » s'étaient alors calmés au moment où ils s'étaient étendus aux universités et gagnaient en popularité, menaçant sérieusement l'assise du gouvernement.

En septembre, le gouvernement relança les hostilités avec une réforme encore plus réactionnaire. Dès la rentrée d'octobre, les occupations d'écoles reprirent. Le gouvernement décidait alors de mobiliser ses partisans, en les incitant à attaquer les établissements occupés. Des parents et des « citoyens indignés » se mobilisaient donc contre les grèves lycéennes.

Le 18 octobre, une manifestation se dirigeait sur le ministère de l'Education pour y porter une pétition. Il y eut refus du ministre, M. Souflas, de recevoir les manifestants et ordre fut donné de disperser ladite manifestation. Lacrymogènes, gaz asphyxiants et paralysants furent

Il y a vingt ans, Louis Lecoin nous quittait P. 8



(suite p. 3)

(suite p. 5)

F° P. 2520

Ici et maintenant : du projet au programme

Pour une économie auto-centrée (1)

Avec Philippe Chailan, nous abordons ce que l'on peut considérer comme la suite d'un précédent feuilleton économique intitulé « Pour un programme économique anarchiste ».

Cette suite, « Ici et maintenant : du projet au programme », axée autour d'une "économie auto-centrée" s'articule en deux parties, dont voici aujourd'hui la première. Espérons que ce domaine majeur qu'est l'économie, de part ce travail fouillé qui nous est proposé, soit en mesure de nous permettre de mieux comprendre les arcanes du capitalisme.

AUCUNE expérience de construction sociale anticapitaliste, socialiste et fédéraliste n'est possible dans le cadre d'une société dont les acteurs, individuels et collectifs, ne disposent pas de la maîtrise du développement économique. Or, d'une part, les salariés, les précaires et les dominés en général n'ont pas de prise directe sur les conditions dans lesquelles ils vivent et travaillent, ni sur les décisions de politique économique qu'ils subissent. Mais, d'autre part, il ne va pas de soi qu'un processus autogestionnaire suffirait à leur rendre la maîtrise des choix techniques et financiers.

Une économie transnationalisée

En effet, la « dépossession » qui définit, pour une large part, leur condition, se trouve renforcée par la transnationalisation de

l'économie ; laquelle a encore « éloigné » les « centres de décision » - si l'on nous permet cette formule trop approximative. Ce mouvement connaît une accélération depuis la mise en place de l'« Acte unique », comme l'avait annoncé la Fédération anarchiste réunie en congrès à Villeurbanne en juin 1990 : les militants libertaires estimaient alors - et la suite des événements ne les a pas démentis - que la libre circulation des capitaux encouragerait la spéculation, inciterait les gouvernements européens à harmoniser par le bas la fiscalité du capital, dans le but d'éviter des délocalisations massives d'épargne, et enfin les amènerait à transférer les charges fiscales sur les revenus du travail, aggravant ainsi les inégalités. Nous affirmons, par ailleurs, que le marché unique renforcerait la domination monétaire allemande, quels que soient les coûts de la réunification, et imposerait, par là-même, des politiques d'austérité aux pays à monnaie plus faible. De même, nous attirons l'attention sur la

domination de conglomérats transnationaux incontrôlables, que le dispositif de l'« Acte unique » favoriserait et renforcerait (1). L'adhésion des pays européens à une telle logique, à l'heure où ces lignes sont écrites, réduit considérablement l'espace du « pensable » : il est, de fait, devenu beaucoup plus difficile de promouvoir des politiques sociales originales dans un pays soumis à ces réelles contraintes, même si leur poids se trouve surévalué par la langue de bois politicienne et les stéréotypes journalistiques. Et qu'on ne s'y trompe pas : parce qu'il ne suffit pas de combattre localement les effets de la logique capitaliste pour que les causes en soient miraculeusement abolies à l'échelle internationale ; l'émergence d'un mouvement alternatif puissant ne résoudrait sans doute pas à elle seule le problème posé par ces contraintes « extérieures ». Elles sont donc à penser dès aujourd'hui dans le cadre d'une réflexion globale sur les propositions concrètes que les libertaires peuvent présenter.

En quoi la transnationalisation de l'économie pèse-t-elle non seulement sur les « programmes » réformistes, mais encore sur la recherche des objectifs qui sont les nôtres ? Elle ne semble guère menacer l'appropriation des moyens de production par les salariés ni même la forme de coordination fédéraliste qu'est supposée adopter une économie autogestionnaire. Par contre, elle représente une véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de toute entreprise de redistribution des capitaux.

Les coûts de la redistribution

En effet, dans le contexte d'une économie complètement ouverte au marché mondial - nous voulons dire : ouverte à la concurrence sauvage des économies capitalistes, au diktat des monnaies fortes -, toute redistribution de capitaux se paie extrêmement cher et paraît condamnée à ne pouvoir s'inscrire dans la durée. Car le supplément de pouvoir d'achat qu'amène la redistribution tend à se porter sur des marchandises produites par d'autres économies. On enregistre alors, d'une part, un déficit croissant de la balance commerciale : les importations augmentent tandis que les exportations stagnent. On assiste d'autre part, et en conséquence, à une fragilisation de la monnaie, au fur et à mesure que les économies concurrentes pénètrent le marché intérieur. Enfin, l'inflation qu'induit, quasi automatiquement, toute redistribution, s'avère insupportable dans un contexte d'ouverture totale au marché

mondial : on voit, en effet, s'accroître le « différentiel » des prix avec les autres économies, de sorte que la part respective des importations et des exportations évolue en raison inverse, au profit des premières et aux dépens des secondes, compromettant plus gravement encore l'équilibre de la balance du commerce. Comment, dans un tel contexte, développer les emplois utiles, réorganiser et redéployer l'appareil industriel ? C'est la possibilité même de choix économiques et sociaux alternatifs qui est dès lors en cause. Et qu'on ne dise pas, encore une fois, que la logique du capitalisme international doit être négligée par un anarchisme « authentique » : il tomberait dans les pièges et les pitiétés de la pensée magique, celui qui croirait supprimer la réalité en la niant, en se fermant les yeux.

Il faut tenir, en fait, le raisonnement inverse : la précédente description des conséquences négatives d'une redistribution en économie « ouverte » est d'autant plus inquiétante qu'elle a déjà pu s'appliquer à de simples relances keynésiennes, bien moins « profondes » et radicales qu'une politique visant à l'égalisation des revenus et des conditions de vie. On pense, bien sûr, à l'exemple de la gestion socialiste entre 1981 et 1983. D'abord guidée par la priorité donnée à la lutte contre le chômage, elle passe par l'avancement de l'âge de la retraite effective, et par une timide réduction de la durée du travail : les trente-neuf heures hebdomadaires s'inscrivent alors dans la perspective d'une réduction à trente-cinq heures pour 1985. L'activité économique reprend, fouettée par la relance de la consommation populaire : le SMIC croît en un an de 25%, les prestations sociales et les allocations familiales augmentent de 25% également et le minimum vieillesse s'élève immédiatement de 20%. Toutefois, dès l'automne 1981, on observe un premier infléchissement, encore léger, de la politique économique : le franc est dévalué en octobre, tandis que le gouvernement abandonne l'objectif des trente-cinq heures et augmente la TVA, impôt structurellement inégalitaire. Comment expliquer ce premier virage ? La détérioration de la « structure des échanges » - c'est-à-dire du commerce extérieur -, le creusement du différentiel de prix avec les principaux partenaires étrangers sont invoqués ; et, par ailleurs, on ne peut ignorer la méfiance ou l'hostilité des milieux financiers internationaux, inquiets des réformes sociales et de la relance française, laquelle tranche sur les politiques menées par les autres pays. Mais le pire est à venir : en juin 1982, les importations révèlent une accélération plus rapide que celle de la consommation des ménages ; parallèlement, ladite consommation des ménages a augmenté plus fortement que leur revenu disponible. Et ce dernier évolue lui-même plus vite que le produit intérieur brut, car la population industrielle a recommencé à baisser. Parallèlement, dans le même temps que les importations s'accroissaient, les exportations stagnaient. Les conséquences de ces « logiques » entrecroisées apparaissent

avec évidence, et s'imposent aux gouvernants socialistes, à travers l'inflation, le déficit du commerce extérieur et la nécessité de dévaluer le franc (2). Le gouvernement Mauroy pourrait, à ce moment, envisager une temporaire « protection » de l'économie, et fermer les frontières à certaines marchandises, comme d'autres pays le font, y compris en jouant sur les clauses de sauvegarde que prévoient les accords GATT. Il pourrait, de même, tenter de sortir le franc du système monétaire européen. Mais le débat économique n'a pas lieu, ou se cantonne au cercle des responsables socialistes, de sorte qu'aucune comparaison réfléchie des coûts et des avantages de chaque politique envisageable ne se trouve soumise aux citoyens. Mieux, ou pire : ceux qui se montreraient partisans d'une sortie du système monétaire européen se voient traités de « cambodgiens » et assimilés aux khmers rouges (3). Ceux qui maniaient alors l'amalgame et l'insulte pour censurer le débat et imposer une politique aussi inefficace que socialement coûteuse continuent à se poser en donneurs de leçons, huit ans après. A l'époque, placés dans une conjoncture difficile, ils appliquent tout bonnement les recettes inculquées dans les « écoles du pouvoir » (4) : la dévaluation de juin 1982 s'accompagne d'un plan rigoureux, dit d'« assainissement », construit autour du blocage des prix et des salaires, d'une augmentation des prélèvements sociaux, et des économies budgétaires. Dès le dernier trimestre 1982, l'ensemble des ménages subit une stagnation de son pouvoir d'achat ; mais, l'année suivante, il faudra parler d'une véritable réduction. Et, alors que le taux de partage de la valeur ajoutée avait évolué jusque-là en faveur des salariés, au détriment du capital, c'est le gouvernement socialiste qui impose une évolution inverse.

Philippe Chailan
(groupe socialiste libertaire de Lille)

(1) Cf. « A l'Est comme à l'Ouest, non au capitalisme », le *Monde libertaire* numéros 789, 790 et 791 (juin-juillet 1990).
(2) Cf. *Rythmes économiques, crises et changement social - une perspective historique*, Pierre Dockès et Bernard Rosier, éd. La Découverte/Maspéro, 1983.
(3) Cf. *Choisir l'audace*, Alain Lipietz, La Découverte, 1989.
(4) Cf. Willy Pelletier, « L'Effacement socialiste : mots et symboles », in *Les Feuilles rouges* n° 1.

(Deuxième partie au prochain n°)

**Sur Radio-Libertaire
(89.4 FM),
écoutez chaque samedi,
de 12 h 30 à 14 h 30,
« La Chronique syndicale »,
émission sur les luttes
et l'actualité sociale
de la semaine.**

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : 49.29.98.59.

le monde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Gaspard-Monge,
55, rue du Fossé-Blanc, 92230 Gannevilliers
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Syndicats : no future ?

(suite de la « une »)

sent dans des coordinations (octobre 1988) ou aujourd'hui dans un collectif (le collectif inter-hôpitaux, qui regroupe des délégués représentants d'établissement en grève) ou bien encore dans des associations professionnelles catégorielles (syndicat *Coordination*, Union infirmière de France...). Au milieu, jouant sur tous les tableaux, de peur d'être dépassée, la CGT, qui est partout avec la coordination infirmière dans le collectif inter-hôpitaux à la table des négociations avec M. Durieux... et d'autres syndicats en quête de « reconnaissance » (au sens « Je sers encore à quelque chose ! »). La CFDT, qui n'a jamais appelé les infirmières ou les acteurs de santé à la grève, négocie néanmoins avec le ministre de la Santé. Sans oublier les habitués permanents de FO, de la CFTC, de la CGC qui bien évidemment ne sont pas dans le mouvement, mais invités à représenter les salariés de la santé !

Tableau surréaliste où tout semble faux : des syndicats qui ne servent que les intérêts du pouvoir, et un pouvoir qui se sert des médias et de tout le monde pour garantir les « intérêts du

capital ». Chacun sert l'autre et l'autre rend la pareille.

Dans cette valse à plusieurs temps, les salariés et les sans travail sont de fait les laissés-pour-compte. Les plus « malchanceux » courent les ANPE et les stages bidons. Les fonctionnaires courent les rues. Et les syndicats courent partout ou campent (à leur manière) dans les couloirs ministériels.

Les manipulations politiques

A la question sur l'utilité des syndicats, la réponse s'impose : ils ne servent à rien, quand ils ne servent pas les intérêts immédiats des salariés et des non-salariés. Affirmation simple et brutale et pourtant brûlante d'actualité.

Les manipulations politiques (CGT-PC, CFDT-PS...), les compromis de circonstance (« Il faut savoir arrêter une grève », M. Thorez), les ménagements de sensibilités (la gauche est au pouvoir, doucement les revendications sont à ranger au magasin de l'Histoire. Le syndicalisme, s'il veut survivre, s'il veut servir encore à quelque chose, doit revenir à cette formulation, peut-être trop simpliste mais incontournable : servir les salariés, sans aucune média-

tion, si ce n'est la médiation de la « démocratie directe » et du mandat. C'est la seule alternative possible. Seule alternative pour que le syndicalisme, nécessairement un syndicalisme de transformation sociale, réussisse à organiser l'ensemble des acteurs sociaux. Pour ce renouveau syndical, il n'y a pas d'autres choix.

Alain Dervin
(groupe Pierre-Besnard de Paris)

(Les derniers événements de Cléon ne sont pas là pour démentir les propos de cet article... La direction confédérale de la CGT a pris les brides en main et négocié la reprise du travail. Quant aux travailleurs qui croyaient à la revendication des 1 500 F, ils auront appris que, dans le syndicalisme français en fin 91, il y a d'un côté les décideurs, de l'autre les cochons de payeurs de cotisations syndicales.

A quoi servent les grandes déclarations sur « la parole aux salariés », sur la démocratie directe si face à la réalité on tourne veste ? A Cléon, le syndicalisme a perdu des plumes... Nous y reviendrons.)

T. P.



Le 1^{er} Mai : une journée de lutte revendicative transformée en une banale fête du travail, où l'on vend du muguet bien peu inscrit dans la tradition syndicale. © José Nicolas/Stpa press.

Associations

AEFTI

L'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés et de leurs familles (AEFTI) organise une exposition, inaugurée par un buffet et une conférence de presse, pour fêter ses vingt ans. Rendez-vous le jeudi 14 novembre à 11 h 30, à la **Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau (M^o République), 75010 Paris.**

ACTEURS ICI ET LA-BAS

L'association Acteurs ici et là-bas organise une réunion-débat le samedi 16 novembre à 14 h 30, sur le thème : « Immigrés, acteurs de développement : quelles propositions aujourd'hui ? ». La réunion-débat aura lieu au **69 ter, rue de la Chapelle (M^o Porte-de-la Chapelle), 75018 Paris.**

ADELE

L'Association départementale d'expression libertaire et d'échanges (ADELE), qui à l'origine était animée par les militants FA et CNT, et qui, depuis plus d'un an, a vu se joindre à elle d'autres composantes du mouvement libertaire (OCL, SCALP), informe ses sympathisants qu'elle tient une permanence régulière tous les samedis de 15 h à 17 h, dans ses nouveaux locaux, au 3, rue Jules-Charpentier, à Tours. L'ADELE publie, par ailleurs, une feuille gratuite que l'on peut obtenir sur simple demande.

ADELE c/o CNT, BP 1303, 37013 Tours cedex.

COLLECTIF BOYCOTT GIRONDE

Un collectif vient de se constituer au niveau européen en faveur du boycott économique et touristique de la Gironde, ceci pour faire pression sur les autorités et ainsi mettre fin à la chasse illégale à la tourterelle, qui se pratique au mois de mai dans le Médoc.

Collectif Boycott Gironde c/o

ASPAS, BP 34, 26270 Loriol. Tél. : (16) 75.62.64.86. FAX : 75.62.66.00.

COLLECTIF « 12 OCTOBRE 1992 »

Le Collectif « 12 octobre 1992 » du Puy, solidaire de la coordination nationale « 500 ans de résistance indienne et populaire », propose aux personnes intéressées de soutenir un projet culturel pour les mois de juin, juillet et août 1992, organisé autour d'une troupe de théâtre musical indienne et d'un groupe de musiciens (issus des communautés indiennes guatémaltèques quiché et tzutujil). Le collectif prépare un rassemblement de dimension européenne les 8 et 9 août au Mézenc.

Collectif « 12 octobre 1992 », 21, rue des Tanneries, 43000 Le Puy. Tél. : 71.09.17.86.

LIBRAIRIE LA GRYFFE

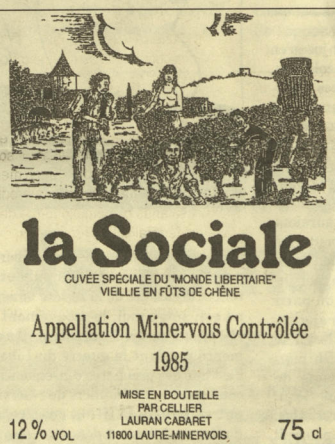
La librairie anarchiste La Gryffe organise un débat le samedi 16 novembre à 15 h à propos de l'écrivain roumain Panaït Istrati avec la présence de C. Golfetto, membre de l'association « Les Amis de P. Istrati ». De retour de Roumanie, il pourra, par ailleurs, parler de la situation actuelle.

Librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe (M^o Saxe-Gambetta), 69007 Lyon. Tél. : 78.61.02.25.

DEFENSE DE L'HOMME

L'Union pacifiste de France vous invite à la conférence du cycle « Défense de l'homme », où il sera rendu hommage à Maurice Laisant (1909-1991), le libre penseur, le pacifiste, le poète, le pamphlétaire.

Cette conférence aura lieu le lundi 18 novembre à 19 h 30 à la salle de la **Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris**, avec la participation de Joseph Berny, Francisca Martinez, Maurice Montet et Georges Piau.



Oenologues soutenez « le Monde libertaire » sans modération !

LA SOCIALE
cuvée spéciale du « Monde libertaire »
vieillée en fûts de chêne
Appellation Minervois contrôlée
1985

Prix : 30 F la bouteille ;
le carton de 6 bouteilles : 180 F.
Aucune expédition est effectuée à partir de la librairie du Monde Libertaire. Renseignez-vous pour l'achat auprès du groupe le plus proche.

Ecoutez « Blues en liberté » tous les mercredis matin de 10 h 30 à 12 h sur Radio-Libertaire (89.4).

Du country blues des années 20 à la guitare électrique de Buddy Guy en passant par Clapton et les Rolling Stones...

Toutes les facettes du blues d'hier et d'aujourd'hui.

DERNIERE MINUTE

Au moment où nous bouclons, nous apprenons la mort de Paul Castanier, ancien pianiste de Léo Ferré.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur la disparition de ce compagnon des galas du *Monde libertaire*.

La rédaction

Nouvelles du front

MAISON DE VIGILANCE

Un stage de formation sur le droit international et les traités de désarmement, animé par Jean-Marc Lavielle, professeur de droit international à l'université de Limoges, aura lieu le samedi 16 novembre de 14 h à 18 h, à la Maison de Vigilance. Pour tout renseignement et inscription au stage, écrivez à la **Maison de Vigilance, 134, route de Bethemont, 95150 Taverny. Tél. : (1) 39.95.68.28.**

UNIVERSITE DE PAIX DE NAMUR (BELGIQUE)

L'université de paix propose les stages suivants en 1991-1992 :
- 30 novembre-1^{er} décembre : la négociation ;
- 15 décembre, 8 février et 22 : la médiation (3 jours) ;
- 11 et 12 janvier : pratique de la non-violence ;
- 20 et 24 janvier : pouvoir, négociation, médiation.
Université de paix, 4, boulevard du Nord, 5000 Namur (Belgique).

REFRACTAIRES A LA BARRE

- Pierre Serres passera en procès le 3 décembre à 8 h 30, devant la chambre spécialisée dans les affaires militaires au tribunal de Toulouse, place des Salins. Ce sera la sixième fois qu'il comparaitra pour insoumission en temps de paix.
- François Wagnies passera en procès le 5 décembre à 14 h, devant la Cour d'appel du tribunal de Toulouse, place des Salins. Insoumis, lui aussi, il a déjà été condamné à six mois de prison avec sursis et retrait du statut d'objet de conscience.
Comité de soutien c/o COT, BP 229, 81006 Albi cedex.
Infos réfractaires : répondeur au 63.38.39.55. MINITEL 36 15 MOC.

L'impossible paix

(suite du n° 844)

Nous terminons l'entretien avec Michel (Mikado) Warchawski, militant antisioniste du mouvement de la paix et fondateur de l'Alternative Information Center de Jérusalem, rencontré en cette ville par Christiane Passevant et Larry Portis en juin dernier.

Michel Warchawski : La réalité de l'OLP et l'un de ses grands acquis a été de mettre la question palestinienne à l'ordre du jour comme une question politique. D'abord de parler du peuple palestinien comme d'une réalité, puis de donner une perspective globale et une raison concrète, politique, en plus des liens et des racines, de s'accrocher. Il n'y aura pas de transfert massif de population palestinienne dans les années 90 sans massacre, sans massacre à grande échelle parce que dans chaque village et dans chaque maison, les gens se battent et cela, les autorités israéliennes le savent comme ils savent qu'il y a des chances réelles - je n'en dirai pas plus à présent, mais j'aurais peut-être été plus optimiste avant la guerre du Golfe - pour qu'une partie de l'opinion publique rapidement dise « non, ça non ! » et s'y oppose.

Christiane Passevant : Dans les territoires occupés, les autorités militaires contrôlent tous les aspects de la vie quotidienne, elles stoppent toute initiative et l'administration civile dépend totalement des militaires. Je pense aux raids sur les villages, aux personnes sur qui on tire à bout portant, aux interrogatoires dans les hôpitaux; quelle est ton analyse de cette situation quotidienne ?

M. : Il n'y a pas et il n'y a jamais eu d'administration civile. L'administration civile est un département de l'administration militaire, d'ailleurs c'est la loi. Les territoires occupés, d'après la convention de Genève, sont administrés par l'armée. Ils sont militairement occupés. Formellement, l'armée dirige. Un projet, qui est toujours resté purement fictif, consistait en une normalisation pour une nouvelle étape vers l'annexion, c'est à dire civiliser l'occupation militaire en mettant sur pied une administration civile, mais celle-ci est devenue de plus en plus un département de l'administration militaire. Aujourd'hui dans l'administration civile et militaire, on débat s'il faut encore garder cette fiction qui n'a aucun sens. L'administration civile et militaire est exactement la même chose et elle contrôle tout, absolument tout. Ce à quoi il faut ajouter un second facteur, puisqu'il n'y aucune différence entre les deux premiers : les colons. Ce deuxième élément de la politique israélienne dans les territoires occupés est une force politique autonome plus ou moins soutenue et utilisée par les autorités politico-militaires - selon l'endroit, le moment et le type d'initiative prise -, comme force de répression mais aussi en tant que présence démographique nationale juive, aspiration d'un nouvel équilibre entre Juifs et Arabes. Cette force, souvent intégrée directement dans l'appareil répressif, est une sorte de milice à qui on laisse l'initiative de se défendre, ce qui veut dire organiser des pogroms, tirer à vue, placer des barages, arrêter les gens, confisquer les cartes d'identité, enlever les personnes et les relâcher après un jour ou deux dans la nature ou bien les livrer à la police. Chaque colon

se reconnaît le droit - souvent de fait - d'être une force auxiliaire de la police, de l'armée, mais sans le contrôle auquel est tenu l'armée, ce qui permet tous les abus.

Larry Portis : Peut-on espérer un changement de situation si les travaillistes reviennent au pouvoir ?

M. (Après avoir marqué un temps de réflexion) : Dans certaines limites, oui. Dans une certaine marge, oui. Les travaillistes sont les premiers responsables de ce qui se passe dans les territoires

« Les travaillistes sont les premiers responsables de ce qui se passe dans les territoires occupés... »

occupés, ils étaient au pouvoir jusqu'en 77. Ils ont mis sur pied les colonies, celles de centres urbains arabes également comme à Kiret Arba. Mais ils ont une politique moins provocatrice, ils sont moins motivés idéologiquement, ils ne préconisent pas l'annexion formelle des territoires occupés comme la politique officielle du Likoud. Dans le cadre d'éventuelles négociations, ils auraient une politique moins obtuse, peut-être orientée, plus cynique en fait, plus hypocrite en jouant le jeu pour gagner du temps. La politique officielle du parti travailliste, dans sa grande majorité, serait prête à lâcher un peu de lest. Par exemple, la déclaration de Shimon Péres dans les premiers mois de l'Intifada : « On ne veut pas de Gaza. Gaza est incontrôlable, ingouvernable. On veut s'en débarrasser. » Il pourrait donc y avoir un certain changement de politique, mais un changement de majorité en faveur des travaillistes n'est pas à l'ordre du jour.

Ch. : Quelle est la durée du service militaire en Israël et existe-il un mouvement d'objecteurs de conscience à l'intérieur de l'armée, ou une tendance critique du comportement des militaires ?

M. : Le service militaire dure trois ans pour les hommes et deux ans pour les femmes avec une clause d'objection de conscience pour les femmes qui n'existe pas pour les hommes. Au niveau des soldats actifs, des appelés, il y a très peu d'objecteurs. Il faut signaler l'initiative des terminales : des garçons et des filles de classes terminales ont signé une pétition où ils demandaient à ne pas être envoyés dans les territoires occupés. La pétition a obtenu plusieurs centaines de signatures et ils ont continué pendant deux ou trois ans. Généralement, une fois arrivé à l'armée, il est difficile de continuer, ce qui est compréhensible vu l'état d'embrigadement, des pressions sociales et de la répression. Il y a eu quelques cas de jeunes très courageux qui ont refusé l'armée, certains ont même fait plusieurs mois de taule, jusqu'au moment où l'armée a accepté d'arriver à un compromis qu'ils ont

CONFERENCE DE PAIX SUR LE MOYEN-ORIENT !



accepté. Un phénomène très important pour le mouvement de la paix et qui reflète la cassure de la société israélienne est, selon moi, le mouvement des réservistes contre l'occupation. Il a commencé pendant la guerre du Liban et c'est une des premières conséquences de cette guerre. Des milliers de réservistes ont signé une pétition pour refuser d'aller au Liban et dénoncer une sale guerre, une guerre injuste, injustifiée et perdue d'avance. Cela a été un choc pour la société israélienne. Choc d'autant plus fort qu'il a eu un écho important dans les unités et le mouvement n'était pas composé de radicaux extrémistes et antisionistes, mais d'un fort pourcentage de membres de kibboutz, de personnes qui votaient travailliste ou gauche travailliste. Plus de 150 d'entre nous ont été emprisonnés pendant la guerre du Liban - des peines très courtes d'ailleurs -, ce qui a fait encore plus de bruit et créé une légitimité qui n'existait pas. On avait le droit de dire non, pas le droit, on pouvait dire non et il fallait dire non.

Quand l'Intifada a commencé, le mouvement s'est recyclé. Il s'agissait d'élargir le débat de la guerre du Liban vers les territoires occupés. Une nouvelle pétition a été lancée disant : « Nous ne participerons pas à la répression dans les territoires occupés. » Nous n'appelions pas à refuser, il n'y avait aucune consigne, nous disions « Nous refusons ». Nous n'avons pas le droit d'appeler à refuser et nous pensons n'avoir pas besoin d'appeler à refuser, nous expliquons seulement ce qui se passe et nos motivations. Cela se greffe sur un état d'esprit qui existe déjà largement comme quoi c'est une sale guerre, c'est

dangereux et immoral. Chacun a ses raisons, on y va pas ou on y va, mais on ne fait pas ça. On refuse de prendre un gourdin, par exemple. Au début de l'Intifada, on a distribué des gourdins aux soldats. Des dizaines de soldats ont refusé de prendre un gourdin et certains ont été sanctionnés. Des soldats refusent de participer à des opérations avec les services de sécurité qui, le soir, font des descentes violentes, d'autres refusent d'être gardiens dans les camps de détention. Plus d'un millier - l'évalua-

« Il y a quelques cas de jeunes (...) qui ont refusé l'armée, certains ont même fait plusieurs mois de taule. »

tion est d'environ 1 500 - de soldats ont refusé d'aller dans les territoires occupés et 10% d'entre eux ont fait de la prison pour cette raison depuis le début de l'Intifada. Dans la majorité des cas - 9 cas sur 10 -, les autorités militaires arrivent à un arrangement avec les soldats. Il s'agit surtout de vétérans dans leurs unités, souvent des officiers, et l'armée n'est pas intéressée à faire du bruit autour de cela. Donc, après avoir fait une fois de la taule, le commandant prévient le soldat que son unité va se rendre dans les territoires occupés et, s'il refuse, lui donne un service alternatif.

Ch. : Existe-t-il des liens entre syndicats israéliens et syndicats palestiniens ?

M. : Formellement aucun. Il n'y a pas de syndicat israélien. (Sourire). Il y a

l'Histadrout, Confédération générale des travailleurs de Palestine, qui d'ailleurs s'appelait, jusqu'en 1965, la Confédération des travailleurs juifs de Palestine et était fermée aux Arabes, y compris aux Arabes israéliens. En 65, tout a changé et c'est devenu une institution avec un département des affaires syndicales; en fait, c'était initialement ce qu'est l'OLP aujourd'hui, l'Etat avant l'Etat. Elle est responsable de l'éducation, elle gère la plus grande caisse maladie, la deuxième ou troisième banque du pays, la plus grande entreprise de construction, les plus grands centres de distribution et un département des affaires syndicales. L'Histadrout(1) n'est pas un syndicat, elle comprend un département parmi une dizaine d'autres qui s'occupe de questions syndicales. L'Histadrout par définition n'a aucun droit de regard, et n'en veut aucun, sur les travailleurs palestiniens dans les territoires occupés, mais ne se préoccupe pas plus du sort des travailleurs palestiniens employés en Israël. Ils sont hors jeu pour l'Histadrout. Il y a cependant des rapports entre l'Histadrout et la réalité palestinienne : elle met sur pied deux sections dans les territoires occupés, dans les colonies. Ce qui a provoqué un scandale, car non seulement elle ne fait rien pour les travailleurs palestiniens employés en Israël, mais elle s'étend sur les territoires occupés au niveau des seuls travailleurs juifs évidemment, travailleurs si l'on peut dire puisque cela ne concerne que l'assurance maladie et le problème culturel. En outre, si l'Histadrout ne reconnaît pas les syndicats des territoires occupés ni les travailleurs palestiniens, elle a toujours fait blocage dans les institutions syndicales internationales pour la reconnaissance des syndicats des territoires occupés et s'est toujours opposée avec le gouvernement à toutes les commissions du bureau international du travail, aux commissions d'enquête syndicales, y compris à celles de syndicats comme l'IG-Metall, qui est le plus grand syndicat européen. Dès le moment où l'initiative est prise par une section syndicale ou une confédération, d'établir des liens ou d'envoyer une commission d'enquête pour voir ce qui se passe dans les territoires occupés, il y a immédiatement blocage au niveau international et au niveau local. Aucun rapport, si ce n'est un rapport totalement conflictuel.

Ch. : En dehors des associations comme l'AIC, y a-t-il eu des prises de position contre le couvre-feu pendant la guerre du Golfe ?

M. : Si le fait que, dans sa grande majorité, le mouvement de la paix israélien ait soutenu avec ardeur la guerre du Golfe est en soi très grave, le silence total de ce mouvement et de ce l'on appelle la gauche israélienne face à ce crime de guerre qu'a été le couvre-feu et les différents moyens employés pendant et après la guerre du Golfe par les autorités militaires contre les Palestiniens, est encore plus grave. Incidence qui a été totale. Ce qui me permet de dire qu'il s'est disqualifié comme mouvement de la paix, comme mouvement qui a une conscience morale. Soutenir la guerre du Golfe ou non découlait d'une analyse politique au départ, ensuite au niveau

Cocktail explosif

(suite de la « une »)

donc employés. C'est alors que des barricades de poubelles enflammées furent placées entre les flics et les gosses afin de protéger leur retraite. en direction de l'Ecole polytechnique, qui bénéficie comme les universités françaises d'un statut immunitaire.

Le 24 octobre, nouvelle manifestation vers le ministère. Cette fois, avant d'arriver, le cortège fut attaqué par des militants du parti au pouvoir (retour des milices) et des flics en civil : volées de pierres, matraques...

L'émeute dura toute la nuit avec d'un côté les lycéens réfugiés dans l'Ecole polytechnique, et de l'autre les flics, les militants de Neo Democratia et les sbires du Front national. A 3 h du matin, la police met le feu à l'école (tous les témoignages officiels concordent) et à 9 h 30, la police procède à l'arrestation de 28 personnes (6 personnes avaient été arrêtées plus tôt dans la soirée). C'est bien la première fois depuis la chute des colonels que la police est autorisée à pénétrer dans l'enceinte d'une université.

Pour l'occasion, les reportages de la presse bourgeoise font état de tortures infligées aux prisonniers lors de leur garde à vue (pendaisons dehors à partir d'un 7^e étage, coups, humiliations sexuelles...).

Le 29 octobre, le procès des 6 premiers émeutiers livre des verdicts d'une rare sévérité : de 5 à 8 ans de prison fermes (il est à signaler qu'à ce procès un des émeutiers ne pourra même pas y assister en raison des traumatismes subis sous la torture).

Les anarchistes sont visés

Par ailleurs, ce même 29 octobre se tint le procès de 27 des 28 autres (le 28^e étant hospitalisé, lui aussi, en raison des mauvais traitements subis). Le verdict est le suivant : 6 non-lieux et des peines s'échelonnant de 1 à 3 ans de prison.

Le 2 novembre, 33 anarchistes ont été arrêtés lors d'un collage d'affiches portant sur l'incendie de la Polytechnique, comparant celui-ci à l'incendie du Reichstag, et dénonçant les méthodes de la police et sa collusion avec les militants de Neo Democratia et de l'extrême droite. Ils risquent des peines pouvant aller jusqu'à 15 ans pour « affichage rebelle ». Battus longuement, eux aussi, dans les bureaux de la Sûreté, leur procès est en cours ces jours-ci.

Les événements relatés par la presse (y compris les tortures) ont conduit les partis de l'opposition, présents au Parlement

(socialistes, communistes et écologistes) à déposer en séance une question au ministre de l'Intérieur, qui a répondu calmement que le moment était venu de nettoyer le pays des marginaux et des anarchistes, et que de nombreuses autres arrestations suivraient (il a avancé publiquement le chiffre de 300 anarchistes à interpeller sur son ordre, très prochainement). On ne saurait être plus clair : la guerre est déclarée. L'opposition s'en inquiète à juste titre car c'est la première fois que des arrestations sont opérées contre des militants pour un collage d'affiches politiques depuis 1973.

Que ces faits coïncident avec la sortie du premier numéro d'un quotidien néonazi, *Voix combattante*, ne peut que renforcer leurs craintes aussi bien que la détermination de tous les mouvements anti-autoritaires du pays à ne pas se laisser sacrifier. Il ne faut pas se leurrer, ce ménage politique en Grèce est dû aux ordres de la CEE et du Fonds monétaire international : le pays est trop agité par les grèves et est politiquement et socialement instable ; à plusieurs reprises, le gouvernement s'est vu reprocher la trop grande agitation révolutionnaire sur son sol.

On attend avec inquiétude le déroulement des traditionnelles manifestations du 17 novembre.

Vincent

EGYPTE

Un mouvement de femmes interdit

Avec la remontée de l'intégrisme de part le monde et notamment dans les pays arabes, des associations de femmes voient leur existence menacée. C'est le cas, en particulier, en Egypte où l'Association de solidarité des femmes arabes (AWSA) s'est vue ordonner la dissolution par le gouvernement.

LES autorités gouvernementales égyptiennes ont ordonné le 15 juin 1991 la dissolution de l'Association de solidarité des femmes arabes (AWSA), ce qui constitue une nouvelle atteinte à la liberté d'association, qui est déjà excessivement limitée en Egypte. AWSA est à la fois une organisation égyptienne de femmes et une organisation internationale ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU et travaillant en Egypte avec l'approbation du ministère égyptien des Affaires étrangères.

Ses buts sont de défendre les droits des femmes, de lever les discriminations juridiques et sociales dont elles sont les victimes, d'organiser des débats à travers le pays et de publier des écrits de femmes du Moyen-Orient.

L'Association de solidarité des femmes arabes n'avait obtenu son statut légal qu'en 1985, après un refus de la part des autorités qui avait duré plus de deux ans.

Sa fondatrice et présidente est Nawal El Saadawi, écrivain de renom international et l'une des figures les

plus importantes du mouvement des femmes égyptiennes.

Si la presse fondamentaliste égyptienne déchaîne en ce moment de très violentes attaques contre Nawal El Saadawi, l'ensemble des associations démocratiques soutient activement l'association et s'appête à éditer un ouvrage intitulé *Solidarité avec AWSA*.

La loi 32

En effet, depuis sa fondation, l'association a été soumise à des pressions sous le prétexte que celle-ci se livrait à des activités interdites par la loi sur les associations. Cette loi (loi 32), datant de 1964, interdit toute activité ou réflexion à caractère politique aux associations non gouvernementales et les soumet au contrôle du ministre des Affaires sociales, dont les pouvoirs à cet égard incluent le rejet de création d'association et leur dissolution.

La solidarité des démocrates égyptiens avec AWSA est d'autant plus forte que cette association travaille à faire reconnaître publiquement l'anti-constitutionnalité de la loi 32.

Dans le cas présent, l'application de cette législation constitue donc une violation flagrante de la liberté d'association et des conventions internationales relatives aux libertés, dont le gouvernement égyptien est signataire.

Actuellement défendue par 14 avocats qui se sont portés volontaires, l'Association de solidarité des femmes arabes a demandé l'annulation de la décision de dissolution et déposé un recours légal en urgence auprès du Conseil d'Etat, qui doit actuellement statuer.

Comité de soutien à AWSA et Nawal El Saadawi

N. B. : pour en savoir plus, contactez le comité de soutien au 45.89.66.23 (téléphone) ou au 45.39.66.69 (FAX).

A l'attention de nos lecteurs

La troisième partie - et fin - de notre étude sur l'île de Madagascar, « L'île malheureuse », prévue pour ce numéro, vous sera proposée la semaine prochaine, dans le numéro 846. Veuillez nous en excuser.

des victimes cela devenait aussi une question de morale. Mais le couvre-feu se passait à deux mètres de chez nous et tout le monde le savait. Non seulement rien n'a été fait, mais les différentes composantes du mouvement de la paix que nous avons contactées pour agir, pour prendre position, pour protester, ont répondu : « Non, ils sont en guerre contre nous, c'est bien fait pour eux. » « Ils », c'est-à-dire les gosses palestiniens de cinq ans, les bébés, les vieillards palestiniens, « ils dansent sur les toits, hé bien tant pis pour eux ! » La seule initiative qui a eu lieu, c'est un comité contre la faim dans les territoires occupés. Regroupement très bizarre de radicaux, de la petite frange radicale antisioniste, de pacifistes, de rabbins, de personnes à la droite de la gauche israélienne - pas la gauche traditionnelle -, qui avaient compris qu'il y avait là une violation des droits les plus élémentaires, le droit de manger, le droit à avoir un masque. Ensemble, nous avons organisé des convois et surtout, plus important encore pour nous que les convois qui ne résolvaient pas le problème de la faim dans les territoires occupés, nous avons tenté d'infléchir un mouvement d'opinion contre ce que nous avons appelé un crime de guerre dans les territoires occupés. Quelques dizaines de personnes se sont mobilisées, quelques centaines tout au plus, mais l'immense majorité du mouvement de la paix et ses différentes composantes, y compris celles considérées plus à gauche, se sont tuées et, pour cela, sont disqualifiées aujourd'hui et pour longtemps. Nous devons faire nos preuves dans les années à venir car les Palestiniens nous en veulent et à juste titre.

Ch. : D'autres personnes partagent-elles ton analyse après coup ?

M. : Au niveau de la disqualification, très peu. (Temps d'arrêt). De façon générale, il y a un phénomène d'oubli par rapport à cette guerre pour de nombreuses raisons qui sont débattues dans la presse quotidienne actuellement et les supplé-

ments hebdomadaires. C'est une guerre qu'on essaie d'oublier, dont on est fier. Pas tellement en ce qui concerne les territoires occupés, mais c'est une guerre où il n'y a pas d'héroïsme, pas de belles batailles à raconter, ni de coups d'éclat de l'armée israélienne. Israël s'est mis dans une position où, en hurlant très fort à la guerre, le pays est resté très passif du côté des combats et entièrement dépendant des Etats-Unis, non par rapport aux Palestiniens sur lesquels ils se sont vengés. Les gens ont eu peur, la guerre a été mal préparée, alors on essaie d'oublier cet épisode. C'est une parenthèse qui s'efface, bien qu'elle ait eu un impact important et qui persistera certainement dans l'inconscient collectif. C'est vrai au niveau de la gauche et du mouvement de la paix et par rapport à ce couvre-feu. « Il y a eu un couvre-feu, c'est fini maintenant. Tout redevient normal. » (2) Et tous les débats reprennent sur l'attitude à adopter par rapport à l'initiative américaine. Encore une partie importante des pacifistes israéliens continuent à dire au peuple palestinien : « Vous avez dansé sur les toits alors que les scuds tombaient sur Tel Aviv, vous avez été les alliés de Saddam, vous êtes disqualifiés pour avoir des droits. Vous avez misé sur le mauvais cheval, alors nous vous réléphonerons quand vous aurez fait vos preuves. » Cette arrogance est très typique d'une gauche coloniale, d'une gauche qui a évolué et grandi dans une réalité coloniale, raciste et paternaliste. Néanmoins, petit à petit, les rencontres, les contacts reprennent et les Palestiniens sont même un peu trop prêts à oublier ou pardonner ce silence criminel qui a été celui de la gauche israélienne.

Transcription Christiane Passevant

(1) L'Histadrout (créée en 1920) contrôle également la Compagnie des eaux.
(2) Le couvre-feu continue à Gaza de 20h à 4h du matin et peut-être déclenché à tout moment par les militaires en Cisjordanie. Avant de se rendre dans les territoires occupés, il est nécessaire de se renseigner pour savoir si aucun couvre-feu n'est instauré.

ALLEMAGNE

Rencontre nationale de l'I-AFD

(Initiative pour une fédération anarchiste allemande)

Les 2 et 3 novembre s'est tenue à Moers une rencontre nationale de l'I-AFD où étaient également invités les sympathisant(e)s, ainsi que les structures anarchistes existantes en Allemagne : groupes anarchistes, collectifs de rédaction de journaux et revues libertaires...

L'ordre du jour proposé pour cette rencontre de discussion et d'organisation d'actions était le suivant :

A) la terreur raciste des dernières semaines contre les demandeurs d'asile et les immigrés. Les actions mises en place par les anarchistes durant cette période contre ces actions ;

B) l'état des lieux de la « scène anarchiste » un an après la « reconstitution » de l'Allemagne ;

C) Qu'en est-il de l'organisation des anarchistes en Europe (de l'Ouest) ? Information et discussion sur l'Internationale des fédérations anarchistes (IFA) et sur *A-Infos*, le bulletin d'information sur l'actualité de chaque pays mis en place pour permettre aux journaux anarchistes de transmettre à leurs lecteurs les informations internationales ;

D) récapitulatif des activités de l'I-AFD durant l'été 1991 ;

E) activités et projets communs de l'I-AFD pour fin 1991.

Pour les Relations internationales de la FA, infos recueillies à Hambourg le 30 octobre 1991 par Bernard

TEMOIGNAGE D'ISOLE

Quartier d'isolement à la Santé

Gilles Ménenger, détenu à la prison de la Santé, a entrepris depuis quelque temps de lutter contre l'isolement carcéral dont il est victime. Il nous livre un témoignage pesant au sujet d'une réalité occultée.

ICI, comme dans bon nombre de maisons d'arrêt, les cellules d'isolement ne sont que le prolongement des mitards. Les cachots sont en tous points les mêmes ; les cours de promenade également, si ce n'est qu'elles sont pour les isolés davantage renforcées au niveau de la sécurité, et les surveillants auxquels nous avons affaire s'occupent à la fois du mitard et du quartier d'isolement qui, dans la structure, se confondent quasiment.

Le mobilier des cellules est en béton. En guise de fenêtre, des carreaux à peine translucides avec, au dessus, au ras du plafond, une petite lucarne protégée par une hotte métallique destinée à empêcher tout regard sur l'extérieur ; le tout ne laissant pénétrer qu'une lumière blafarde nous obligeant, pour lire ou écrire, à garder toute la journée la lumière allumée. La cellule, du sol au plafond en passant par les murs et le mobilier, est entièrement peinte en blanc.

Les petites cours de promenade, dans lesquelles on nous sort séparément, ne sont ni plus ni moins que de véritables cages en forme de portions de camembert avec, au dessus de nos têtes, une rangée de barreaux doublée d'un grillage... Un moineau n'en sortirait pas, et cela n'a rien d'une métaphore.

« Parler est interdit. »

Les tours de promenade ne sont pas à heure fixe ; impossible donc, à moins de renoncer à la promenade, d'organiser ses journées... de gérer sa misère. Dès l'instant où, à la distribution du café de 7 h, on a répondu par l'affirmative à la question : « Promenade ou pas promenade ? », on peut s'attendre à être convié à n'importe quelle heure de la matinée... *Idem* pour l'après-midi. On ne nous prévient qu'une minute à l'avance, le temps qu'on puisse enfiler nos chaussures.

Les promenades se déroulent dans les petites cages sus-mentionnées sous la surveillance constante d'un surveillant, talkie-walkie en main. On peut dire qu'en promenade, l'isolement, la surveillance et l'enfermement se font encore plus sentir qu'en cellule.

En qui me concerne, je me suis donné comme principe de ne jamais refuser une promenade pour ne pas risquer de m'enliser dans une pernicieuse léthargie ; mais j'en ai connu beaucoup qui, confrontés à tant de misère, y avaient définitivement renoncé et qui restaient des mois durant et pour certains, aussi incroyable que cela puisse paraître, des années sans mettre le nez hors de leur cachot.

Sortir en promenade, ça signifie également se faire palper sous toutes les coutures à l'aller comme au retour. Un jour normal, un jour comme aujourd'hui, je serai donc à coup sûr palpé quatre fois dans la journée ; et un jour de parloir, j'y aurais droit cinq fois, plus la mise à poil de rigueur à la sortie du parloir.

L'ex-quartier de haute sécurité de la Santé, rebaptisé quartier d'isolement depuis l'avènement de la gauche, est d'une étanchéité totale. En quasiment une année, à aucun moment, il ne m'a été donné de voir ni même d'entrevoir un autre détenu.

Et, si d'aventure, le soir, pour ne pas devenir tout à fait dingue, on essaye, en criant à travers la porte, d'échanger quelques bribes de phrases, quelques paroles d'encouragement avec un compagnon d'infortune dont on ne connaît pas - et dont on ne connaît probablement jamais - le visage, le surveillant qui fait sa ronde nous dira de nous taire, ou, plus souvent, avec l'amabilité qui les caractérise, de fermer nos gueules sous peine de rapport pour le simple fait de parler. En clair, parler est interdit. (...)

À côté de cela, à chaque sortie de cellule, à chaque ouverture de porte, que ce soit pour aller à la douche (deux fois par semaine), au parloir ou en promenade (des endroits qui se trouvent à l'intérieur même du quartier d'isolement, à quelques pas de ma cellule) ce n'est qu'en présence de trois, quatre, voire cinq surveillants que j'effectue le déplacement. *Idem* pour la distribution des repas, qui se passe en présence d'un gradé et de plusieurs surveillants.

Dans ce contexte particulièrement peu sympathique, pour n'utiliser qu'un euphémisme, est-il utile qu'on se trouve le plus clair du temps confronté à de sérieux problèmes psychosomatiques : dérèglement de l'appareil digestif, difficultés respiratoires, oppression de la cage thoracique, problèmes de vue et d'équilibre, et puis, bien sûr des difficultés de plus en plus croissantes à s'exprimer de façon cohérente.

Les personnes du service médical nous gratifient de leur visite quasi quotidienne tant elles sont conscientes des effets destructeurs de nos conditions de détention. Mais il est clair que la seule et unique thérapie efficace et concevable serait de nous sortir de cet emmurement vivant. (...)

Je ne suis pas très doué pour faire dans le pathétique et pourtant, à raconter ce qui se passe ici et ce qu'on peut y ressentir, il y aurait assurément de quoi faire.

Mais mon dessein n'est pas de faire pleurer dans les chaumières, mais simplement de rappeler la réalité constamment occultée des quartiers d'isolement et, peut-être, d'interpeller le citoyen qui, quoiqu'il en pense, est le premier concerné. C'est en son nom et avec son argent qu'aujourd'hui on construit des quartiers d'isolement : les quartiers de la « torture blanche ».

Gilles Ménenger
(juillet 1991)

DETENTION

Une initiative du CAIC contre l'isolement

Dans notre précédent numéro, nous vous avons fait part de la plate-forme des Comités d'action contre l'isolement (CACI) ; le problème se posant avec acuité pour toutes les associations de défense des détenus, voici exposés, aujourd'hui, les objectifs en la matière du Comité pour l'abolition de l'isolement carcéral (CAIC).

Depuis plusieurs mois, de nouvelles luttes émergent à l'intérieur des prisons pour obtenir la suppression des quartiers d'isolement (grèves de la faim des détenu(e)s, refus de plateaux...).

Tout récemment, lors de son procès, Michel Vaujour a fait un réquisitoire contre l'isolement carcéral, et les conditions de détention en général. Il a dénoncé l'hypocrisie d'une politique, qui se veut être celle des droits de l'homme, et qui dans la réalité est celle du non-droit des détenus(e)s. Bien que François Mitterrand et d'autres se soient prononcés contre l'isolement en déclarant que la prison ne doit être que la privation de la liberté, et rien d'autre, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore 500 détenu(e)s environ en France subissent toujours l'isolement carcéral, qualifié par Amnesty International, entre autres choses, de « torture blanche ».

Le Comité pour l'abolition de l'isolement carcéral (CAIC), qui lutte depuis 1988 dans le but d'obtenir la fermeture des quartiers d'isolement, et ceci à travers différentes formes d'actions (campagnes d'information, manifestations devant la Chancellerie, conférences de presse, occupation du chantier d'une nouvelle prison...), fait sienne la lutte contre l'isolement que mène Gilles Ménenger, détenu isolé depuis deux ans. Gilles a décidé de faire un recours contre la décision administrative de sa mise à l'isolement, et d'amener son cas devant la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg si nécessaire.

Les raisons et formes du soutien

Pouquoi le CAIC soutient-il et s'associe-t-il à cette lutte ?

- pour que le procès soit une tribune d'expression des détenu(e)s contre les QI, mais aussi un moment de mobilisation le plus large possible, et par là-même que ce fasse le procès de l'isolement carcéral afin d'obtenir son abolition ;

- pour obtenir une clarification de la position européenne sur cette question ;

- pour obtenir une condamnation de la France en matière d'isolement, et de créer une jurisprudence servant à l'ensemble des détenu(e)s. Rappelons que la France a déjà été sanctionnée par la Cour européenne de Strasbourg dans le cadre des détentions préventives trop longues. L'Etat français a aussi échappé de justesse à une nouvelle condamnation de cette même cour en négociant avec un jeune Algérien en instance d'expulsion, suite à une condamnation judiciaire, le retrait de sa plainte.

Quels moyens se donne le comité ?

- en un premier temps : réunir les militants et les familles pour mener une campagne d'information la plus large possible ;

- recueillir le maximum de témoignages auprès des familles des détenu(e)s afin de les diffuser dans les médias ainsi que dans tous les lieux où il nous sera possible d'intervenir (devant les prisons, dans les colloques...);

- le comité propose à chaque détenu(e) placé(e) à l'isolement de bénéficier des moyens mis en place pour cette campagne : mémoire juridique, qui démontrera le détournement de pouvoir de l'administration pénitentiaire, qui introduit une nouvelle peine arbitraire non réglementée par le Code de procédure pénale ; un dossier d'information contre l'isolement ; un avocat ; différentes personnalités qui soutiennent cette démarche. Cette procédure aboutira dans la mesure où le ou la détenu(e) s'y implique en témoignant de ses conditions de détention à l'isolement et s'il existe un soutien possible des proches ;

- mobiliser la presse autour de chaque procès que Gilles et les autres détenu(e)s, qui le souhaitent, mèneront contre l'isolement ;

- réunir autour du comité un certain nombre de personnalités :

• un avocat et un juriste qui devront démontrer qu'il existe un véritable vide juridique en ce qui concerne l'isolement, lorsqu'il se prolonge plusieurs mois, voire plusieurs années, et qu'il est une atteinte grave aux droits de l'homme ;

• un médecin qui devra fournir un témoignage médical sur les conséquences physiques et psychiques que provoque l'isolement sur les individus. Il devra également témoigner sur la pratique de la médecine en milieu carcéral. Les médecins qui cautionnent ce genre de pratiques sont-ils en accord avec l'éthique médicale et le serment d'Hippocrate ? Ont-ils réellement les moyens d'exercer librement leur profession à l'intérieur des prisons ?

• un écrivain qui a déjà enquêté dans les prisons et qui, de par sa fonction, sera à même de témoigner dans la presse et ailleurs sur les conditions de détention à l'isolement ;

• un généticien qui a depuis longtemps pris position pour dénoncer toutes les formes de torture, et qui se propose d'aborder le problème d'éthique que pose l'isolement carcéral au regard de la politique gouvernementale actuelle des « droits de l'homme ».

Le comité accueille également toute autre personne capable d'apporter sa contribution à une meilleure compréhension de cette pratique inadmissible.

Il est évident que nous ne cherchons nullement à travers tous ces moyens à gérer, réformer, ou « améliorer » toutes les dégradations de l'homme qui existent à l'intérieur de la détention. Le comité ne vise qu'un seul but : l'abolition des quartiers d'isolement pour en finir avec la « torture blanche ».

CAIC

N. B. : pour contacter le CAIC, écrivez à : APAD, 29, rue Stephenson, 75018 Paris ; où rendez-vous à la permanence qui se tient à la même adresse le samedi de 15 h à 17 h.

Un exemple de requête à un tribunal contre l'isolement

Requête

A Monsieur le Président et à Messieurs et Mesdames les membres du tribunal administratif (...)

Légalité matérielle de la décision

Manque de base légale (violation des articles 7 de la déclaration des Droits de l'homme, 34 de la constitution de la République du 4 octobre 1958). La mise à l'isolement d'un détenu entraîne une restriction très sérieuse des droits déjà restreints dont peut jouir une personne privée de liberté.

Outre l'impossibilité de communiquer avec les autres détenus, qui entraîne rapidement des conséquences psychologiques sérieuses, cette mesure entraîne de fait l'impossibilité de travailler, d'avoir des activités culturelles et de pratiquer sa religion.

L'isolement constitue donc une mesure instituant un régime spécifique de privation de liberté. Or, l'article 7 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule que « nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. »

Pour sa part, la Constitution du 4 octobre 1958 dispose en son article 34 : « La loi est votée par le Parlement ». La loi fixe les règles concernant « les droits civiques et les articles fondamentaux accordés aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques... La détermination des délits ainsi que les peines qui leur sont applicables ; la procédure pénale... » Il est donc clair que l'instauration d'un régime d'isolement ne pouvait se faire par décret, qu'en tout état de cause le législateur ne pouvait déléguer sa compétence hors du cadre de l'article 38 de la Constitution. Les articles D 170 et D 171 du Code de procédure pénale intervenant sur le domaine législatif ne peuvent servir de base à la décision attaquée.

Détournement de pouvoir

Si la légalité de l'article D 170 était admise, ce qui est contesté, il conviendrait d'observer que ce texte permet par « mesure de précaution et de sécurité » un placement à l'isolement pour trois mois. Cette mesure ne peut être prolongée sans des formalités précises (Rapport devant la commission d'application des peines, avis médical, décision du directeur régional de l'administration pénitentiaire). Il est clair que ce type d'isolement est conçu pour répondre à des problèmes ponctuels. Il est évident que les strictes conditions imposées pour la prolongation au-delà de trois mois indiquent que cette situation est considérée comme exceptionnelle. La mission de l'administration pénitentiaire étant de rétablir le plus rapidement possible une situation qui permet au détenu d'être soumis à un régime « normal ». En fait, l'article D 170 est en l'espèce utilisé - avec renouvellement systématique de l'isolement - pour punir une tentative d'évasion qui ne constitue pas une violation de la loi pénale. L'administration pénitentiaire détournant l'article pré-cité s'arroge, hors de toute procédure pénale autorisée, le droit d'infliger une peine clandestine à durée indéterminée à un détenu en violation du principe de la séparation des pouvoirs, et en violation de l'article 34 de la Constitution qui réserve la fixation des peines à la loi.

Violation des engagements internationaux de la France

L'article 3 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés stipule que « nul ne peut être soumis à la torture et à des peines ou traitements inhumains et dégradants ». Or, il est appert que l'isolement et principalement l'isolement systématiquement renouvelé provoque de graves troubles psychiques (comme il sera indiqué dans un mémoire supplétif) qui ne peuvent constituer un traitement humain au sens de la Convention citée.

Pour ces motifs et tout autre à produire, déduire ou suppléer même d'office, l'exposant conclut à ce qu'il plaise au tribunal d'annuler l'acte attaqué avec toutes ses conséquences de droit.

Ciné sélection

Wenders :
« Jusqu'au bout du monde »

Wenders : *Jusqu'au bout du monde*. 1999, la Terre peut exploser sous la menace d'un satellite nucléaire devenu fou. La science-fiction est le point de départ d'un film qui se compose de deux temps différents. Le premier est celui de l'action ; à travers l'errance dans les paysages (Paris, Lisbonne, Berlin, Tokyo, Moscou, l'Australie, la Californie) il y a la traque comme dans un film policier. Histoire d'amour ; Claire Tourneur rencontre le mystérieux Trevor qu'elle suit avec un détective Philip Winter et son ex-mari Eugène. Deuxième temps du film, celui de la réflexion sur l'(en)quête. Au centre de la quête, l'image. Le secret de Trevor est de détenir une caméra merveilleuse qui, enregistrant choses concrètes, émotions du filmeur, les rend perceptibles aux aveugles. On retrouve là toutes les préoccupations chères à Wenders unies par une voix off qui commente et structure tout le film : errance du serial qui ne dédaigne pas des pointes de burlesque, saga du groupe, rôle de l'artiste dans la société des images. Les trois hommes qui entourent Claire traquent l'image : le premier les fait - le réalisateur, le second les suit - le détective, le troisième les note - l'écrivain. Et si le film fait à l'écrivain, plutôt qu'au faiseur d'images, un triomphe, Wenders est de fait fasciné par le règne tout puissant de l'image qu'il veut dénoncer. Il use et abuse de tous les supports et moyens possibles : vidéo, images de synthèse, pellicule, écrans, clip, lumières. Wenders est un peu le *daddy* *nostalgia* du cinéma. Il affirme (à juste titre) que le cinéma ne peut plus avoir son regard d'enfant, sa pureté d'origine, mais qu'il passe par la connaissance d'une vision antérieure, culturelle. Wenders fait un cinéma de références où on retrouve des hommages aux cinéastes qu'il aime : Ozu avec l'utilisation de l'acteur Chishu Ryu ; le nom de Claire Tourneur est un volontaire hommage à Jacques Tourneur, merveilleux cinéaste de fantastique ; la présence de Fritz Lang domine à travers les traits du savant Farber sorti tout droit de Metropolis. Interrogation sur le devenir de l'homme à l'heure où l'image domine tout, est partout, mais où nous ne la dominons pas. Cette problématique piège le réalisateur : tel est pris qui croyait prendre. Wenders cinéaste généreux et humaniste veut sauver l'humanité du tout puissant règne de l'image. Dommage qu'il succombe par là où il a péché.

Laura L. de « Fondu au noir »

Les choix du hallebardier

Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle rubrique consacrée au théâtre. Vous la retrouverez chaque semaine sous forme d'un pense-bête et de critiques. Nous espérons que ces « Choix du hallebardier » sauront vous satisfaire.



Génération Chaos de Marc'O (premier épisode : « Avant la chute du mur »).

Pièce musicale avec Frédérica Bertelli, Yovan Gilles et Jérémie Prophet, à l'Européen, 5, rue Biot (M° Clichy), 75017 Paris. Du mardi au dimanche, à 21 h. Matinée supplémentaire le dimanche à 17 h.

Chambre 108 de Gérard Aubert, au Poche-Montparnasse, 75 boulevard du Montparnasse (M° Montparnasse-Bienvenue), 75006 Paris. Mise en scène de Georges Werber, avec Étienne Bierry, Olivier Granier, Frédérique Tirmont, du mardi au samedi, à 21 h. Dimanche : 15 h.

Le Cimetière des Eléphants de Jean-Paul Daumas par le Théâtre du Barouf, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche : 17 h. Mise en scène de Gilles Guillot, avec Ariane Ascaride, Nadia Barentin, Jean Lescot, Nani Noël, Liliane Rovere. Au théâtre Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat (M° Porte-de-Versailles), 75015 Paris. Jusqu'au 17 novembre.

Pat et Sarah de Bernard da Costa, du lundi au samedi, à 21 h, au théâtre du Marais, 37, rue Volta (M° Arts-et-Métiers), 75003 Paris. Mise en scène de Monique Maclair, avec Monique Maclair, Odile Mallet, Nicole Dubois, Henri Labuissière, François Lescurat, Philippe Klein.

Le Café de Fassbinder d'après Goldoni au théâtre Le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot (M° Malakoff-Plateau de Vanves), Vanves. Mise en scène de Ivan Morane, du jeudi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 h. Jusqu'au 17 novembre.



Font et Val au TLP-Dejazet

Du 20 novembre au 15 décembre, du mardi au samedi à 20 h 30 et le dimanche 15 décembre à 15 h 30, Patrick Font et Philippe Val vous accueillent à **Connard land** à l'occasion de leur nouveau spectacle au TLP-Dejazet 41, bd du Temple (M° République), 75003 Paris.

Prix des places : 135 F
Réservations au 42.74.20.50
Collectivités : 110 F
Réservations collectivités, contactez Anne Dunoyer au 48.87.97.34



« Un Autre futur »
(Espagne libertaire 1936-1939)

Ce film de Gérard Prost sera projeté le mercredi 20 novembre à 20 h, au cinéma Le Méliès (M° Triolo), à Villeneuve-d'Ascq.

★
Un débat avec le réalisateur et le co-scénariste sera organisé à l'issue de la projection par le Centre culturel libertaire Benoit-Broutchoux (géré entre autres par la FA et l'Union locale CNT-AIT de Lille) et l'association « Ombres vives ».

Collection La Brochure anarchiste
(éditions du Monde Libertaire)

« Qu'est-ce que l'anarchisme ? »

Prix : 10 F

A paraître :
« Super Yalta »
Philippe Pelletier

Prix : 30 F

En vente à la librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

TEMOIGNAGE

« Le Sablier »

Ekaterina Olitskaïa, éd. Deuxtemps Tierce

« Pourquoi devaient-ils tous périr alors que j'ai survécu ne sachant même pas trouver les mots pour raconter qui ils étaient ? »

LES mots, Ekaterina Olitskaïa les a pourtant trouvés et chacun d'entre eux donne la mesure du cynisme d'un pouvoir exclusif au sens le plus minable du terme. Elle raconte sobrement la vie des détenus et l'évolution de leur régime politique. Les sociaux-démocrates qu'elle ne prise guère à cause de leur manque de solidarité carcérale, les socialistes-révolutionnaires de toutes tendances ses compagnons, les anarchistes, tous partageant la lutte pour la conservation d'un régime politique à l'intérieur des camps et des « isolateurs politiques ». Tous, sauf les trotskystes qui, petit à petit, à leur tour s'en viennent peupler les cellules politiques ; eux sont les pires car ils sont les seuls à ne pas admettre leur isolement pour déviance politique (ah, ligne juste quand tu nous tiens !) et vont jusqu'à collaborer avec les matons - ces derniers n'étant que de bons militants suivant de mauvaises consignes.

Avec humour et sans aigreur, elle témoigne sans concession ni fatalisme de la tragédie que vécurent ceux qui en Union Soviétique bâtissaient des projets de société socialiste. Comme moi, les fumeurs apprécieront avec quelle largesse l'administration pénitentiaire stalinienne accordait aux détenus politiques une ration princière de treize cigarettes et de... dix allumettes. Les détails, les amours, les deuils, les luttes de ces gens ordinaires coupés du monde pour leurs idées ; tout a sa place sur ces pages recopiées par des

maines anonymes (1) puis traduites pour nous parvenir dans cette année 1991 où tout semble avoir basculé... si loin des rêves socialistes des véritables résistants au dogmatisme religieux marxiste-léniniste (2).

Sitôt achevées les dures années de rélegation, tous se remettent à militer car « Se réconcilier avec une vie pareille est impossible », « vivre, être témoin de la bassesse et se taire - c'est être lâche ou traître ».

Ekaterina Olitskaïa est morte sous Brejnev, elle a passé les années terribles et les années de guerre entre les camps, les prisons, les isolateurs politiques et les lieux de rélegation. Toute sa vie s'est égrenée sous les sabliers qui rythmaient la vie des prisonniers. Combien en a-t-elle croisés ? Combien en a-t-elle oubliés ? Leurs portraits sont autant de cailloux de petits poucets pour ne jamais oublier que partout, toujours, des individus peuvent consacrer une vie entière à se battre contre un pouvoir qu'ils ne peuvent accepter. *Le Sablier* est un livre qui rend ses lettres de noblesse au mot « Militier ».

Vincent

(1) *Samizdat* signifie « édité tout seul » ; il s'agit de livres, journaux ou tracts recopiés le plus souvent à la main par ceux qui les lisent pour en démultiplier la diffusion.

(2) On relira en cette période trouble l'excellent ouvrage d'André Siniavski, *La Civilisation soviétique*, Ed. Albin Michel. Prix : 150 F. N. B. : *Le Sablier*, Ekaterina Olitskaïa, éditions Deuxtemps Tierce. Prix : 150 F.

TLP-Dejazet
Marc Robine

Lundi 18 novembre, 20 h 30

Prix des places : 100 F et 80 F - Réservations au : 42.74.20.50
TLP-Dejazet, 44, bd du Temple (M° République), 75003 Paris.

IL Y A VINGT ANS...

RENDEZ-VOUS

BLOIS
Un groupe FA vient de se créer sur Blois. On peut le contacter en écrivant aux Relations Intérieures, qui transmettront.

BOURGOIN-JALLIEU
Le groupe FA communique : « Dans le cadre de ses "Rencontres et Chansons", Contrecourants organise, le mardi 19 novembre à 21 h au théâtre Jean-Villar à Bourgoin-Jallieu, un concert avec Djamel Allam. Entrées : 80 F et 60 F (chômeurs et étudiants). Abonnement pour les trois spectacles de la saison 91-92 : 150 F ».

CHELLES
Dans le cadre de ses activités mensuelles, le groupe Sacco-Vanzetti de la Fédération anarchiste organise le samedi 30 novembre, à 20 h 30, une réunion-débat sur le thème : « Le fédéralisme libertaire ». Avec la participation de A. Marceillant. En cette occasion, nous invitons tous les sympathisants libertaires de l'Est parisien à se joindre à nous. Adresse du local : 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare SNCF).

LA GRAND COMBE
Une liaison vient de se créer à La Grand Combe, arrondissement d'Alès (Gard). Les personnes désireuses de la contacter peuvent le faire par l'intermédiaire des Relations Intérieures (145, rue Amelot, 75011 Paris), qui transmettront.

LILLE
Le groupe Humeurs Noires organise une rencontre-débat le samedi 16 novembre à la mairie annexe du Vieux-Lille, place Louise-de-Bettignies, à partir de 19 h. Cette rencontre aura pour thème : « Après la guerre du Golfe et l'effondrement de l'empire soviétique, quelles perspectives ? ».

NANTES
Retrouvez, à propos du « dossier paysan », les groupes Milly-Witkop de la FA et OCL-Nantes sur les ondes de Radio-Alternantes (97.5 FM), le mardi 26 novembre, de 19 h 40 à 20 h 30.

RENNES
Le groupe de Rennes organise le jeudi 21 novembre à la MJC la Pailliette, 9, rue la Pailliette, à 20 h 30 une réunion-débat sur le thème : « La Révolution reste à faire ».

SAINT-ETIENNE
Le groupe Nestor-Makhno reprend ses performances le premier mercredi du mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-AIT - Libre pensée, Bourse du travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne. De plus, l'émission « Rouge et Noir - Tribune libertaire » est diffusée le jeudi, à partir de 20 h, sur Radio-Dio (89.6 FM).

PARUTION

AFFICHE
Le groupe Henry-Poulaille de Saint-Denis propose une nouvelle affiche, revendiquant le caractère communiste d'une branche de l'anarchisme. Prix à l'unité : 5 F. Prix par rouleau de 50 : 1 F 60 l'affiche (soit 80 F le rouleau). Les commandes sont à passer à la librairie du Monde Libertaire.



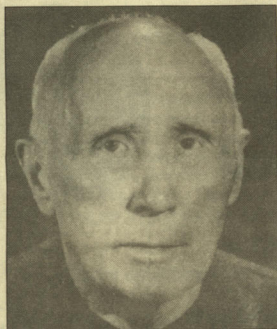
POUR LE COMMUNISME

- SANS MILITAIRES NI EXPLOITATION
- SANS CLASSES NI ETAT
- POUR L'AUTOGESTION

CONSTRUISSONS L'ANARCHIE

FEDERATION ANARCHISTE
345 rue Assolant 75011 Paris

P'tit Louis nous quittait



Louis Lecoin s'est éteint en 1971 après une vie bien remplie au service de la paix et de la cause anarchiste. Les « Amis de Louis Lecoin » ont décidé de mener une action dans la ville qui l'a vu naître et où il est encore trop méconnu. Affaire à suivre en la circonstance.

Louis Lecoin (1888-1971), l'homme qui obtint en 1962 le statut des objecteurs de conscience après une grève de la faim de 22 jours, était originaire de Saint-Amand-Montrond dans le Cher. C'est le 30 septembre 1888 que naît Louis Lecoin dans une modeste maison de la rue Foy. Son père est journa-

lier et ne gagne que deux à trois francs par jour selon la saison. Il y a sept enfants à la maison : « *autant vous avouer que l'affreuse misère ne quitta point le seuil de notre demeure* ». Il passe son certificat d'études puis travaille successivement dans une imprimerie locale, apprend le métier de jardinier pendant trois ans dans une ferme-école près de Morlac.

Après le décès de sa mère qui le met dans une « *immense détresse* », il finit par monter définitivement à Paris en 1907.

Les années Sacco et Vanzetti

Lors de son service militaire qu'il effectue à Cosne-sur-Loire, il refuse de briser une grève de cheminots. Sa noble attitude est remarquée et signalée dans de nombreux journaux. Il est condamné à six mois de prison.

Devenu secrétaire de la Fédération anarchiste communiste, il est à nouveau emprisonné en 1912 pour « *association de malfaiteurs* », en réalité pour lutte contre la mobilisation et lutte pour la paix. A part deux intermèdes d'une quinzaine de jours, il va passer plus de huit ans en prison.

Les années 20 et 30 marqueront une grande action de Louis Lecoin dans la vie publique française : la défense de Sacco et Vanzetti, c'est lui. Il sauvera de l'expulsion qui devait condamner diverses personnes pour-

SAINT-AMAND-MONTROND Hommage des « Amis de Louis Lecoin »

Les « Amis de Louis Lecoin » ont donc décidé de mener une action dans la ville qui l'a vu naître et où il est encore méconnu. Cette journée, co-organisée avec la municipalité de Saint-Amand-Montrond, se déroulera le dimanche 17 novembre.

- 9 h 30 : Rendez-vous rue Foy, maison de Louis Lecoin. Pose d'une nouvelle plaque ;
- 10 h : Hommage officiel : inauguration d'un buste dans un square ;
- 10 h 30 : Exposition Louis Lecoin à la bibliothèque. Sortie d'une plaquette d'une quarantaine de pages sur sa vie, avec des témoignages divers ;
- 11 h : Vin d'honneur offert par la ville et discours officiels ;
- 14 h 30 : Mini-colloque (salle des Carmes). Témoignages et analyses sur Louis Lecoin et son action ;
- 17 h 30 : Film au cinéma Le Moderne, rue Henri-Barbusse.

N. B. : Pour toute information complémentaire, contactez Gilles Fourdachon, 3 rue Hôtel-Dieu, 18200 Saint-Amand-Montrond. Tel : (16) 48.96.48.36.

suivies pour motif politique : par son action, il a été à l'origine de plusieurs projets de loi limitant l'extradition pour les prisonniers politiques.

En 1939, son tract *Paix immédiate* le fait condamner à plus de trois ans de prison. Retiré dans le sud de la France, il reviendra dans l'arène pour

prendre la défense des objecteurs de conscience dont certains sont en prison depuis six, sept, huit, voire neuf ans. Albert Camus, Jean Cocteau, l'abbé Pierre... appuieront son action. En juin 1962, il commence une grève de la faim pour obtenir du gouvernement le statut que celui-ci promet depuis des années.

Le gouvernement cède le 22 juin : il était temps ; Louis Lecoin était au bord du coma. Le statut sera voté en 1963.

De nombreuses personnalités proposent son nom au comité Nobel pour lui décerner le prix Nobel de la Paix en 1964. Apprenant que le pasteur Martin Luther King est candidat, il demande que sa candidature soit retirée.

Il meurt à Pavillon-sous-Bois, le 22 juin 1971.

Gilles Fourdachon

Guerre à la guerre

Ecrit par Louis Lecoin en pleine guerre du Viêt-Nam, l'article qui suit n'en demeure pas moins d'actualité. Nous aurions pu le ressortir de nos archives à l'occasion, par exemple, de la guerre du Golfe, tellement il est criant d'une vérité jamais démentie : la guerre, c'est l'horreur !

On frise quand même le grand cataclysme, m'écrivent certains amis. Et il m'est difficile de les contredire. Toutefois, si je pense également qu'on le côtoie, je ne crois pas que tous les fruits vénéreux qui le rendront affreux soient tout à fait mûrs, ni que les clans des fauves à gueule humaine soient nettement délimités qui orchestrent le bal démoniaque.

Mais je reconnais que, depuis la deuxième épouvantable tuerie, nous n'avons jamais été aussi près de la troisième.

Partout des escarmouches semblent la préparer et nous la laissent présager.

Est-ce malgré tout vraiment dramatique à ce point ?

Les gouvernants et tous ceux qui oppriment le monde ne jonglent-ils pas seulement avec des arguments passablement dangereux : faire peur aux peuples afin de les tenir en laisse plus aisément ?

Car ces infâmes coquins sont capables de tout : du moins pire même, si le pire les inquiète ou s'ils ne se sentent pas près à y faire face « victorieusement ».

Ils alerteraient donc et ils troubleraient les multitudes, sachant qu'ainsi ils sont encore gagnants.

Que de fois hélas ! le prolétariat et ses militants ne durent-ils pas tout abandonner des choses en train et, par exemple, des revendications très avancées pour barrer la route à une guerre menaçante.

A croire que souvent la guerre montra un peu de son hideux visage pour faire entrer dans leur bergerie les peuples-moutons en voie de révolte.

Les mauvais bergers ont, en effet, plus d'un sale tour en réserve dans leur bissac.

Les événements en cours, qui nous font craindre la sanglante catastrophe, rendent urgent le développement de l'action entreprise, voilà plus de trente mois, par notre Comité, pour l'extinction des guerres. Il ne faut pas, non il ne faut pas, qu'une fois de plus la paix soit perdante. Ce serait alors une accumulation de malheurs presque irréparables qui martèleraient sauvagement une humanité incapable, par la suite, de s'en relever un jour - en admettant que vraiment elle y parvienne.

C'est surtout avant que la guerre s'abatte sur nous que nous devons sauver la paix, de nous y efforcer en tout cas.

Personne, parmi ceux qui nous lisent, ne nous prendra pour des bonimenteurs, ni non plus ne se moquera de nos campagnes audacieuses et très optimistes.

Mais nous voudrions plus ; nous voudrions que nos espoirs soient par eux tous pareillement ressentis et entièrement partagés.

C'est de cette façon et en partant de cette communauté de sentiments que nous aurons le plus de chances d'aboutir.

Aboutir !

C'est sans doute croire un peu trop au Père Noël, mais qui sait puisque nous allons tous, unis et ensemble, y mettre la main...

Tous ensemble, n'est-ce pas ? Et sans aucune réticence ? Et sans qu'aucun de nous ne ménage ses efforts en la circonstance ? Cela est sûr !

Durant ces deux ou trois dernières années, j'ai subi pas mal d'avatars et j'ai éprouvé de sérieux soucis de santé. Suffisamment pour m'amener parfois à me demander ce que j'allais faire, si je ne devais pas me retirer de la lutte. En définitive, je n'ai pas cru que l'heure en était venue - cette campagne foncièrement anti-guerrière engagée depuis l'automne 1967 m'en eût d'ailleurs dissuadé au moment de capituler.

Je suis donc encore là ! Et même si je suis loin d'être indispensable, dans ce combat ultime et sans pitié livré au plus formidable ennemi des hommes, à la guerre.

Aucun panache flamboyant ne nous parera, seuls notre passé et notre pacifisme incontestable vous indiqueront les chemins que nous emprunterons et jusqu'où nous pensons aller.

Jusqu'au bout assurément. Jusqu'au moment, si possible, où la paix sera pour toujours hors de danger.

Louis Lecoin in *Liberté* - juillet 1970

N. B. : extrait *Des écrits de Louis Lecoin* présentation Bernard Clavel et Robert Proix, éditions de l'Union pacifiste de France, 1974. Prix : 55 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire (chèques à l'ordre de Publico).

SOMMAIRE

PAGE 1 : Syndicats : no future ?, Cocktail explosif en Grèce, Edito.

PAGE 2 : Ici et maintenant : du projet au programme... Pour une économie auto-centrée (I).

PAGE 3 : Syndicats : no futurs (suite de la « une »), Associations, Nouvelles du front.

PAGE 4 : Proche-Orient : l'impossible paix (suite du n° 844).

PAGE 5 : L'impossible paix (suite de la p. 4), Cocktail explosif en Grèce (suite de la « une »), Rencontre nationale de l'IFAD en Allemagne, Un mouvement de femmes interdit en Egypte.

PAGE 6 : Quartier d'isolement à la Santé, Un exemple de requête... Une initiative du CAIC contre l'isolement.

PAGE 7 : Ciné spécial : Wenders... « Jusqu'au bout du monde », Les Choix du hallebardier, « Le Sablier » de Ekaterina Ollitskaïa.

PAGE 8 : P'tit Louis nous quittait, Guerre à la guerre de Louis Lecoin, L'hommage de l'association des « Amis de Louis Lecoin » (programme), Infos FA.